

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 24

Artikel: Les sacs d'écus
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et prospère par l'union, la concorde de tous ses enfants.

« Suisses, nous sommes depuis des siècles », nous a dit M. Henri Mayor, « Suisses nous voulons rester... Tous les partis vaudois peuvent se tendre la main sur le terrain d'un fédéralisme intelligent... »

Et M. Ed. Secretan, l'auteur de la motion à la suite de laquelle le Grand Conseil décréta la célébration du centenaire, s'écriait en terminant son éloquente péroraison : « Vaudois ! je vous invite à pousser avec moi un triple et puissant hurra pour le peuple de Berne, qu'il vive ! »

Outre ces paroles toutes vibrantes de confraternité helvétique, rappelons, en terminant, celles que quelques heures auparavant, M. le Conseiller d'Etat Ruchet prononçait sous les voûtes de notre antique cathédrale :

« L'enthousiasme avec lequel la population tout entière prend part à la fête anniversaire de notre indépendance, disait-il, prouve que les citoyens d'un même pays peuvent diverger d'opinions, dans bien des domaines, et cependant être unis de cœur pour célébrer le culte de la patrie. »

C'est sous l'impression de ces beaux souvenirs, Monsieur le Président et Messieurs, que votre Commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du préavis municipal. Elle se plaît à espérer que cette décision sera prise à l'unanimité du Conseil.

Petites filles.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro du journal *La France*, dans lequel nous lisons, sous le titre de « La toilette de bébé », une intéressante chronique, signée *Paris*.

Cette chronique est encore toute d'actualité. Jugez plutôt ; en voici quelques extraits :

« Vous est-il arrivé parfois d'entrer, en quête d'un peu d'ombre, au jardin des Tuileries ? A l'heure de la musique, lorsque les jeunes mamans y viennent faire cercle autour des vieux marronniers, leur livre ou leur broderie à la main ; c'est comme une ruhe bourdonnante de babies blanches et roses. Et c'est un adorable spectacle que celui de ces ébats enfantins où les sexes se confondent dans la fièvre innocente du plaisir. Comme cette joie des petits vous repose des querelles des grands ! »

« Il n'y a plus d'enfants ! a dit un philosophe morose. Ce philosophe n'a jamais passé par les Tuileries, à l'heure de la musique. Il y a des enfants encore, grâce à Dieu. Tout au plus pourrait-on dire qu'il n'y a plus de petites filles. »

« Non, la petite fille que nous avons connue, avec laquelle nous avons joué, qui se roulait avec nous dans le sable, sans souci de sa colerette chiffonnée ou de ses jupons fripés, cette petite fille est un mythe. J'ai beau la chercher, je ne la trouve pas. Je trouve en revanche des demoiselles hautes comme ça, qui portent merveilleusement des toilettes merveilleuses, qui se dandinent avec un aplomb superbe et saluent en minaudant ; des élégantes au biberon, qui, d'un geste gracieux rabattent ou font bouffer leurs jupes, — mais des fillettes, bernique ! »

« C'est à peine s'il s'en détache une comme on les voudrait toutes de cet essaim de jolies poupées vivantes, sur lesquelles les mamans essaient les modes, à peu près comme les demoiselles de province essaient sur des mannequins les patrons coloriés qu'expédient les albums de toilette. »

« Peut-on exercer trop tôt les femmes à cet art supérieur de s'habiller qui sera la grande affaire de leur vie ? Certes, non. Aussi marchent-elles à peine que déjà la mode les harponne et décide de quelle façon il les faudra parer, pomponner, attifer. Cela varie selon l'âge. A sept ans, ce n'est plus la même chose qu'à six, oh ! plus du tout. »

« Il y a des magasins de « spécialités pour enfants » qui gagnent gros. Petites robes, petits jupons, petits bijoux, on y vend quantité de petites choses qui coûtent les yeux de la tête. »

« Que les marchands aient de ces imaginations pour faire leur pelote, cela se conçoit. Que les

mamans aillent vider nos poches chez ces industriels, c'est moins concevable. »

« Un monsieur, fort riche — heureusement pour lui — me disait un jour :

« Imaginez-vous que la toilette de ma fille me coûte presque aussi cher que celle de ma femme. »

« Et quel âge a-t-elle, mademoiselle votre fille ? »

« Elle a huit ans. »

« Cette demoiselle si coûteuse n'est pas une exception. Si le papa se fâchait tout rouge, au lieu de rire, la maman lui répondrait :

« — Je fais comme les autres ! »

« Qu'aurait-il à dire ? C'est là un de ces arguments sans réplique qui ferment la bouche aux épilateurs. »

« Et puis, peut-on faire jamais assez de sacrifices pour savourer l'exquise jouissance d'entendre dire autour de soi :

« Il faut avouer que Mme X. est bien heureuse ! Sa fille, qui vient d'avoir cinq ans, portait hier, avec une grâce sans pareille, un chapeau délicieux. Cette enfant donne les plus belles espérances ! »

« Je sais, d'autre part, des femmes qui, réellement simples et modestes, font pour leurs « chères mignonnes » de véritables extravagances. Il semble que ce soit une manière de se venger de leur modestie, de se rattraper de leur simplicité. »

« Ah ! disent-elles avec conviction, les hommes ne savent pas ce qu'est l'amour-propre d'une petite fille ! Jamais celui de la mienne ne sera froissé ! »

« On devine les exigences d'une gamine, fût-elle, défilée, plus fine que l'ambre, devant laquelle on tient de pareils raisonnements. Mais bast ! surexciter sa vanité naissante, encourager ses instincts de coquetterie, lui donner le goût du luxe, l'habitude et le besoin de la parure, est-ce que cela tire à conséquence ? Si, par exemple, la gourmande demandait un fruit vert, on le lui refuserait tout net ; les fruits verts, ça gâte l'estomac. »

« Et plus tard les mères se plaignent, ils ne veulent pas continuer les errements maternels ; ceux qui le voudraient n'en ont plus les moyens. Et les mères, qui ont des « demoiselles » de vingt ans et plus à marier, deviennent inquiètes en voyant fuir les épouses. »

Eh bien, mamans, qui vous plaignez de ne pouvoir marier vos filles, reconnaissez-le, il y a un peu de votre faute. Si le goût des toilettes luxueuses et extravagantes doit, un jour ou l'autre, s'emparer de vos filles, que ce ne soit au moins pas grâce à votre complicité.

Les sacs d'écus. — On raconte l'anecdote suivante, tirée des archives de M. de Bismarck. Elle a trait au paiement des 5 milliards d'indemnité, à l'Allemagne, après la guerre 1870-1871. Cette opération énorme faillit être compromise par un simple détail matériel dont on ne s'était guère douté.

A la fin de 1871, Jules Favre et le ministre des finances Pouyer-Quertier arrivèrent à Versailles et annoncèrent à Bismarck que la France ne pouvait remplir ses engagements concernant le mode de paiement, faute de sacs de toile. « L'argent est prêt, déclarèrent-ils, mais nous ne pouvons l'envoyer que non emballé. »

« Je vous ferai fournir de la toile, répondit Bismarck, et il donna ordre, à Berlin, d'envoyer par express de la toile à sac. — C'est parfait, dit Pouyer-Quertier, mais ce n'est pas tout ; la Banque de France compte, conformément à la loi, 75 centimes pour chaque sac qu'elle expédie. Comment faire ? »

« Nous payerons les 75 centimes par sac », décida Bismarck.

Lorsque le dernier sac d'argent arriva à Berlin, il était accompagné d'une note de 23 500 fr. pour les sacs.

La cour des comptes fit la grimace, mais Bismarck intervint, et la note fut payée.

Comme il n'y avait pas moyen de compter le contenu des sacs — il aurait fallu pour cela un personnel supplémentaire énorme — on les vérifia au poids. Lorsque la liquidation fut terminée, on constata qu'il n'y avait pas manqué un franc.

Par contre, on découvrit parmi les monceaux

de billets de banque un faux billet de cent thalers. « Je n'en veux pas de ce chef à la Banque de France, dit Bismarck, d'autant que le billet est admirablement contrefait ; je le rachète donc pour les archives. »

Le billet s'y trouve toujours ; il offre une particularité amusante : à la place où sur les billets authentiques se trouve l'article de loi concernant les pénalités qui frappent les contrefacteurs, le graveur parisien avait gravé ces mots : « La République française paye dix millions à celui qui livrera Guillaume ou Bismarck aux autorités de Paris. »

Onco le dju de cartès

Y'a deçando houit dzo, vo z'è racontà coumeint on étai einfaratà ora après lè cartès et vo z'è de assebin cein qu'on lavet avai répondu à son père que l'ài reprodvè dè dju po dè la mounia.

Mâ, cein que n'è pas zu lezi dè vo derè, c'est que la pe grant'eimpartia dâo teimps, quand vo fèdè son binocle avoué on ami, sè tràovè adè pé la pinta dè cliào gaillà que sè creyont ein savai mè què vo po djuè et que vignont sè branquà drâi derrâi vo, soi-disant po vo bailli on coup dè man, àobin dâi consets, et que sont adè à vo derè, ein guegnient voutron dju : « Met stasse ! Eh ! tsancro dè tadiè, porquie n'as-tou pas djuè la dame ! Baillè-lâi lo sa dè carreau ! » Aôbin oquie dinse.

Et sont quie à vo z'eimbètâ tant que poivont du lo coumeincèment tantqu'à la fin, que cein vo grâvè dè djuè bin adrai et que dâi iadzo cein vo z'einradzè tant que vo tsampâ lè cartès su la trabilia et que vo vo couilli dâo cabaret.

Et bin, ne vo fiadès pas tant à cliào z'estaffiè dinse, kâlo pe soveint l'est dâi lurons que sè crayont dâi tot fins po djuè et que ne sâvont papi bin adrai copâ, brassa lè cartès et ni pi marquâ lès cotsès, et se ne djuènt pas, c'est que l'ont poairè dè paidre et payi tot solet on demi-litro.

Piquelon et Raclet étiont dâi lulus dinse ; la deminde la véprâ, l'etiont adè fourra pè la *Crâi-Fédèrâla* à guegni cliào que djuènt et à eimbètâ lè dzeins avoué lâo tsancra dè moudâ à bailli dâi consets.

Onna né que lo greffiè fasâi on binocle avoué l'inspetteu dâo bêtat, Piquelon, que cein dèmedzivè dè vâire djuè, va sè branquà derrâi lo greffiè, et Raclet, que ne poivè pas teni non plie, va sè fourrâ drâi derrâi l'inspetteu et lè vouaïque à menâ lâo mor tandi que djuènt.

A la fin dâi fins, lo Greffiè, que cé commerço eimbètavè, fâ à l'inspetteu on signo avoué la pi pè dezo la trabilia et dese à Piquelon :

— T'einlèvine, y'è aôlliâ d'è fèrè 'na coumechon ào régent que passè ora quie dévant, djuè-vai 'na menuta por mè, se tè plliè !

— A voutron servico, fâ l'autro.

Et lo greffiè baillè son dju à Piquelon et ye soo dè la pinta po soi-disant fèrè sa coumechon ào régent.

Onna petita vouarba après, l'inspetteu, qu'avai comprâi porquie on l'avai bussâ avoué lo pi, fâ assebin à Raclet :

— Aie, atteinds-tè vai, mè faut vito allâ à ne n'eindrâi lo nion pào allâ por mè ; tint me vai on momeint mon dju, Raclet.

— Bailli pi, fâ stusse.

Et l'inspetteu soo pè la porta dè derrâi dâo cabaret.

Ma fâi, cinq menutès sè passont, pu dix, pu veingt et lè dou z'estaffiè djuènt adè et coumeint djuè, baillè la sâi et que n'aviont perein dein lâo demi-litro, l'ein font rapportâ on auro, pu on troisième et sè desiont que l'inspetteu et lo greffiè aviont bon moian dè payi lo commerço pisque djuènt por leu ; mâ lo relodzo avancivè et ne vèyant rabordâ ni l'on